

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Affaires
du Comité Syndical

37 37 25

Séance du 13 novembre 2009

Date de la convocation
23 10 09

Date d'affichage
23 10 09

Objet de la Délibération

2009-11-01
Approbation du PV du Comité
Syndical du 24 septembre
2009

L'an deux mille neuf

Et le treize novembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), , **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervois), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), , **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **F.GALBE** (Commune Pujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **ML GERONIMO** (CdC Combes & Taussac), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), , **MH LAVASTRE** (Bédarieux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Canal-Lirou), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE
RÉCULE
18 NOV. 2009
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après 161109 préfecture
le 161109

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2009

Le 24 septembre 2009, à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian, sous la présidence de Francis BOUTES.

Présents : G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), MA.EDO (CdC Monts d'Orb), N.ENSENAT (CdC Le Minervois), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), F.GALBE (Commune Pujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), K.MESQUIDA (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Lirou-Canal), M.OLMOS (CdC Minervois), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général).

Excusés: G.BARO (CdC Orb-Taurou) représenté par F.BOUTES, JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par JP.ROUANET, D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), R.CHABBERT (CdC Minervois), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), représenté par F.BOUTES, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par RM. LOSMA, F.MARTY (CdC Orb Jaur), MH.LAVASTRE (Bédarieux) représentée par F.BARSSE, G. MARCOUIRE (Conseil Général), R.PAILLES (Conseil Général) représenté par JL.FALIP, J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac) représenté par F.BOUTES, E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

Assistaient également à la réunion : L.ABADIE (Pays HLV), F.BASCOUL (Conseil Développement), J.BASSEDE (Pays HLV), M.PIMENTA (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV).

* * *

SOUS PREFECTURE
RECU LE

18 NOV. 2009

SERVICE COURRIER

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

Sont rajoutés à l'ordre du jour :

- un rapport annulant et remplaçant le rapport adressé initialement aux membres du Comité Syndical 2009-09-05,
- deux amendements concernant les rapports 2009-09-08 et 2009-09-12, en raison de modification de plans de financement d'opérations en maîtrise d'ouvrage Pays,
- un rapport sur table concernant le régime d'indemnités de déplacements 2009-09-13.

Préalablement, le Président rappelle que, sur proposition au Bureau du président de la Commission Services :

- des questionnaires Santé ont été envoyés avec les rapports aux membres de l'Assemblée ; il est rappelé que ces questionnaires sont à remettre en séance, des questionnaires vierges étant disponibles pour les retardataires,
- un film sur le réseau numérique du Pays, réalisé par la coordinatrice TIC, est présenté à l'Assemblée.

Le film, projeté à l'Assemblée, présente les fonctions que remplissent les lieux d'accès multimédia sur le territoire. Un rapport inscrit à l'ordre du jour permettra d'approfondir le projet de développement numérique.

Il est ensuite passé à l'examen des rapports présentés au Comité Syndical.

* * *

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 9 Mars 2009 est adopté à l'unanimité (2009-09-01).

2009-09-02 **Compte Rendu des Décisions du Président** : le Comité Syndical prend acte des décisions du Président.

2009-09-03 **Décision Modificative n° 2** : l'assemblée adopte à l'unanimité la décision modificative n° 2 qui porte sur une augmentation en dépenses de 8.752 €, liée à la perception indue d'une subvention destinée au PNR du Haut Languedoc.

2009-03-04 **Reconduction d'une ligne de trésorerie** : rapport adopté à l'unanimité, étant précisé, qu'en 2009, le Pays a assumé sa trésorerie avec un recours limité à l'emprunt, du fait du versement d'acomptes importants des partenaires financiers, au titre, notamment, de l'Opération Collective de Modernisation. Il est insisté sur les difficultés prévisibles de trésorerie que risque de rencontrer le Pays en début d'exercice 2010 ; le Département ne votant son budget qu'au 15 février, sa dotation statutaire qui est, chaque année, versée en totalité en début d'exercice, sera retardée au plus tôt à la fin février.

2009-09-05 **Modifications au tableau des effectifs** : le rapport et l'amendement sont adoptés à l'unanimité, portant sur :

- trois postes liés à la titularisation d'agents stagiaires,
- un poste lié à une fin de temps partiel,
- deux postes créés, dont un en CAE.

2009-09-06 **Médecine Préventive** : le Comité Syndical adopte à l'unanimité la nouvelle convention d'adhésion au service prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG34), telle que signée avec l'ensemble des établissements publics territoriaux du Département.

2009-09-07 **Concours du receveur principal : attribution d'indemnité** : le Comité Syndical adopte à l'unanimité le principe et les modalités d'indemnité du receveur pour prestations de conseil et confection de documents budgétaires.

2009-09-08 **Contrat de Pays- Avenant 2009** : le Comité Syndical prend acte de la programmation 2009 du Pays Haut Languedoc et Vignobles, qui porte sur trente-sept opérations, pour un coût total d'objectif de l'ordre de 5.350.000 €, dans les domaines du tourisme, de l'économie, du patrimoine, de l'environnement, de la culture, des services à la population et de l'habitat.

Il est précisé que la comparaison d'un exercice à l'autre est délicate, le contenu des avenants n'intégrant pas les mêmes postes ; ainsi, les montants de travaux au titre de l'OPAH-RR ne sont dorénavant plus inscrits aux avenants. Il en va de même de certaines opérations inscrites au CPER Etat-Région/Volet Territorial.

2009-09-09 **Mission Services** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité :

- la modification du plan de financement de l'étude de faisabilité sur la télémédecine, déjà délibéré en mars dernier, suite à un renchérissement du coût, lié à l'intervention de COGITIS en assistance technique à la rédaction du cahier des charges de l'étude ; ce surcoût est, en quasi-totalité, pris en charge par le CPER-Volet Territorial,
- le plan de financement de l'appel à projets FEDER-TIC pour la période mi-2009/fin 2010, ce plan de financement ayant été ajusté et faisant l'objet d'un amendement, suite aux derniers éléments financiers fournis par les LAMs, partenaires du Pays dans l'opération,
- la convention portant sur la veille éducative, proposée entre le Pays, le Conseil général, la Communauté de communes Lirou-Canal et l'Education Nationale. JN.Badenas souligne l'importance de cette convention qui permet de mobiliser sur le dossier un agent départemental DSD, nécessaire à l'animation des organismes partenaires.

2009-09-10 **Mission Economie** : le rapport est adopté à l'unanimité, concernant :

- l'inscription de la ZAE de la Rouquette (Puisserguier) portée par la Communauté de communes Lirou-Canal au schéma des ZAE d'intérêt de Pays,
- le principe de la conduite de l'opération «Circuits courts de commercialisation» en maîtrise d'ouvrage Pays ;

le projet de convention sera revu en Comité Syndical après passage en Bureau, dès lors que la méthodologie de mise en œuvre de l'opération aura été affinée par le Comité de Pilotage *ad hoc*, précisant, entre autres, la ventilation entre les différents opérateurs des crédits Région et Département obtenus au titre de l'avenant 2009 ; il est recommandé d'intégrer dans l'opération la restauration collective.

2009-09-11 **Pôle Environnement-Tourisme-Patrimoine** : sont approuvés à l'unanimité :

- le principe et les modalités de partenariat avec, d'une part Hérault Tourisme (ex-CDT), et, d'autre part, le CAUE,
- le principe de la conduite par le Pays des opérations suivantes en maîtrise d'ouvrage, au titre du programme Leader, selon les plans de financement prévisionnels suivants :

Opération	Coût total	Autofinanc.	Conseil Général	Leader
Partenariat CAUE	15.000	4.080	4.320	6.600
Etude-expertise OTSI	61.534	15.383	12.307	33.844
Vitrine Pays	20.000	1.800	7.200	11.000
Expertise du réseau de randonnées	75.154	15.031	30.027	30.096
Réimpression itinéraires patrimoniaux	112.424	29.160	33.798	49.466
Mois du Patrimoine	18.235	6.565	3.647	8.023
TOTAL	302.347	72.019	91.299	139.029

étant précisé que :

- les crédits départementaux sollicités s'inscrivent dans la ligne de contreparties spécifiques 2009 au programme Leader, réservée aux trois GALs héraultais,
- le montant de l'autofinancement Pays, affiché à 72.019 €, intègre, à hauteur de 58.270 €, la mise à disposition de personnel Pays, selon les modalités de gestion du programme, l'autofinancement financier portant sur 13.750 €.

Le Comité Syndical prend également acte de la première programmation Leader opérée par le GAL Itinérance, qui a porté sur l'individualisation de 150.882 € (14 opérations programmées).

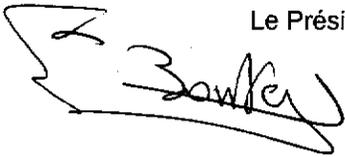
2009-09-12 **Coopération avec la Tunisie** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe, le plan de financement de cette opération de coopération, dans le cadre de la coopération décentralisée, ainsi que le projet de convention de partenariat avec l'Association de Développement Durable de Médenine, validée par la Perception et le CG34/DRI.

2009-03-13 **Modification du règlement intérieur relatif aux indemnités de déplacements** : le rapport est adopté à l'unanimité, étant précisé qu'il a été calqué sur le règlement intérieur du Département ; il ajoute au règlement antérieur un alinéa relatif à l'indemnisation des déplacements à l'étranger, eu égard aux projets de coopération avec la Tunisie et dans le cadre de la mise en place de la coopération transnationale Leader.

Le calendrier des prochaines réunions du Comité Syndical est arrêté comme suit :

- Débat d'Orientations Budgétaires, le **Vendredi 13 novembre, à 18h00**,
- Vote du BP 2010, le **Jedi 10 Décembre à 18h00**,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h15.

Le Président

Francis Boulet



* * *

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

18 NOV. 2009

SERVICE COURRIER